



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

PEGC et charges d'enseignement

Question écrite n° 76096

Texte de la question

M. Damien Alary attire l'attention de M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche sur la situation des corps PEGC et des chargés d'enseignement d'EPS. Alors qu'en 1993, le ministre de l'éducation nationale avait ouvert des perspectives afin que les carrières des PEGC soient identiques à celles des certifiés, les PEGC n'ont toujours pas la possibilité d'accéder à un indice terminal de la classe exceptionnelle des PEGC ou de la hors-classe des certifiés. En conséquence, il lui demande de l'informer de ses intentions quant aux améliorations de perspectives de carrière de ces personnels enseignants.

Données clés

Auteur : [M. Damien Alary](#)

Circonscription : Gard (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76096

Rubrique : Enseignement secondaire : personnel

Ministère interrogé : jeunesse, éducation nationale et recherche

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 juin 2002, page 2506